

SOUTIEN AUX AGENTS DE LA DRFiP DE LILLE



Nous venons d'apprendre par notre section locale **F.O.-DGFIP 59** que la totalité des agents en poste à la DRFiP de Lille/Kennedy sont obligatoirement placés en télétravail pour une durée indéterminée.

En effet, ce mercredi entre 18h et 20h, à la suite d'une rupture de canalisation d'eau, les sous-sols de la DRFiP située avenue Kennedy sont totalement inondés.

Aucun blessé n'est à déplorer. Par contre les dégâts matériels sont très importants puisque c'est la presque totalité des ascenseurs qui sont hors service. La desserte en eau des étages n'est plus assurée et quelques archives sont détruites.

Le système de défense incendie est également hors d'état de fonctionner. De ce fait, hors du rez-de-chaussée et du premier étage, aucune activité n'est possible dans le bâtiment pour le moment hormis celle liée à la sécurité de celui-ci.

Près de 400 collègues travaillent dans le bâtiment et tous seront impactés puisque la réparation des dégâts s'évalue pour le moment en mois et en centaines de milliers d'euros.

Les collègues des sites voisins (Delory – Paieries – Municipale) sont également privés de cantine. Des conventions et partenariats sont à

l'étude pour pallier l'absence de restaurant administratif.

La Direction locale n'effectue aucune communication extérieure pour le moment et a pris les mesures nécessaires pour placer les agents en Télétravail et assurer la sécurité du bâtiment.

F.O.-DGFIP 59 remercie la division Immobilier qui, comme pendant la crise COVID, et bien que surchargée par les opérations en cours du NRP, a fait montre de la plus grande attention à l'égard des agents.

F.O.-DGFIP 59 a revendiqué lors de la formation spécialisée, qui s'est tenue dans les 48h, la mise en œuvre rapide des moyens nécessaires à un retour à une activité normale et espère que la Direction Générale saura les soutenir autrement que par de belles paroles.

Le Syndicat National F.O.-DGFIP adresse tout son soutien aux collègues touchés par cet événement, salue la réactivité de la Direction locale qui met en place les mesures adéquates pour préserver la sécurité tant des agents que du bâtiment et suivra attentivement l'évolution de la situation.